

La Charte du Randonneur



Rester sur les chemins et sentiers balisés.



Ne pas jeter de débris. Les emporter avec soi.



Respecter les clôtures et les propriétés privées



Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.



Faire attention à la faune, la flore et aux cultures. Se montrer silencieux et discret.



Respecter les autres pratiquants : randonneurs, cavaliers, cyclistes. Restez courtois avec les riverains.



Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois, la lande ou à proximité des lisières et des broussailles.



Tenir compte des consignes lors des périodes de chasse.

RECOMMANDATIONS

- Vérifiez la météo et prévoyez des vêtements et des chaussures adaptés, ainsi qu'une gourde et de quoi grignoter.
- Évitez de partir seul ou avertissez vos proches de votre itinéraire.
- N'oubliez pas de prendre la carte ou la fiche rando du secteur de votre itinéraire.
- Évitez de partir par mauvais temps et adaptez votre parcours selon les saisons (orages l'été, vent en automne, pluie au printemps...).
- En cas d'orage, évitez d'utiliser votre téléphone ou appareils électroniques et ne vous abritez pas sous les arbres.

NUMÉROS UTILES



MÉTÉO 32 50



POMPIER 18
SECOURS 112
SAMU 15

UN PROBLÈME DE BALISAGE ?



Erreur de balisage, panneaux défectueux, arbre sur le sentier...

signalez le sur **SURICATE**
sentinelles.sportsdenature.fr
ou à l'office de tourisme

02 99 09 06 50

tourisme@montfortcommunaute.bzh

www.destination-brocéliande.com/montfortco

 **DESTINATION
BROCÉLIANDE**
MONTFORT
COMMUNAUTÉ